

*fnfcb*

*fédération nationale des femmes canadiennes-françaises  
525-325, rue d'Albousie, Ottawa (Ontario) K1N 7P2 tél. 613-232-5791*

DOCUMENT D'ORIENTATION EN PREVISION DU  
COLLOQUE NATIONAL  
"LE LIBRE-ECHANGE DES FEMMES"

Rédigé par: Diane Vachon  
agente politique

Ottawa, le 22 mars 1988

DV:ls

*220*

fnfcb

## PRESENTATION GENERALE

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF), conformément au désir de son assemblée générale annuelle réunit en juin 1987 sous le thème "Autonomie financière des femmes" priorisé cette année l'organisation d'un colloque sur le libre-échange. Le sujet est non seulement d'actualité, il inquiète les femmes. En anglais surtout, en français un peu, on nous bombarde d'informations sur cette entente qui attend l'assentiment du congrès américain. Mais voilà malgré le bilan des négociations, les points saillants de l'entente, les réactions de l'entreprise, les discours des politiciens, les femmes, mais peut-être est-ce toute la population, se sentent dépasser par les événements, par les informations parfois contradictoires. Que savons-nous des répercussions d'une pareille entente sur nos vies? La FNFCF a reçu le mandat de ramener le sujet de façon simple et aussi proche que possible du quotidien des femmes francophones minoritaires.

## FEMMES FRANCOPHONES ET MINORITAIRES

La FNFCF accepte fièrement d'organiser un colloque national sur le libre-échange des femmes, c'est une façon d'assumer son rôle de leadership auprès des femmes francophones hors Québec. Nous n'attendrons pas que les journaux, les émissions télévisées, les groupes bilingues ou anglophones, les groupes du Québec, les associations francophones nous fournissent les renseignements et l'analyse dont nous aurions besoin pour comprendre comment notre quotidien risque de changer avec l'entente bilatérale canado-américaine. Nous ferons notre propre cueillette, nous produirons ce dont est nécessaire pour que les éléments 'femmes' francophones minoritaires soient mis en évidence ou du moins qu'il soit plus clair ce qu'il nous reste à chercher. Nous voulons savoir si le sort des canadiennes françaises minoritaires s'améliorera mais surtout nous assurer de leur fournir l'occasion de débattre leurs opinions, de discuter leurs réserves et d'identifier les outils nécessaires à la poursuite de

fratcf

leurs échanges, à leur implication dans des actions politiques.

LE MONDE DU TRAVAIL EST APPELE A CHANGER

On nous dit que l'industrie du textile pourrait souffrir de l'entente de libre-échange mais que par contre le secteur des services, lui, sera protégé. Libre-échange ou pas, le marché du travail est continuellement secoué par les transformations sociales, économiques, technologiques, etc... Les femmes subissent souvent les contre-coups de ces changements. Depuis toujours, elles forment une main d'oeuvre sous-payée, sous-utilisée. Nous n'avons pas de chiffres récents sur les professions de l'ensemble des femmes francophones de milieu minoritaire. Le colloque ne traitera pas non plus des effets sur l'emploi exclusivement. Les femmes ne sont pas toutes rémunérées pour le travail qu'elles font et ne s'intéressent pas toutes à cet aspect. Nous avons donc quatre ateliers sur sept qui abordent la consommation, l'identité culturelle, les services sociaux et l'action politique.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS

Les femmes francophones peuvent songer à améliorer leur position au travail avec le soutien d'une formation professionnelle de haute qualité. Les négociations de notre gouvernement ont-elles donné lieu à l'élaboration d'un plan de formation dans les deux langues officielles?

A l'heure actuelle, en milieu minoritaire l'accent n'est plus sur les services de formation dans les deux langues officielles mais bien sur les coûts par placement. Ce qu'on a pu observer dans les deux dernières années, c'est que le gouvernement déplace graduellement la responsabilité de la formation professionnelle vers le secteur privé et les communautés. Même à Ottawa, où une importante communauté francophone se trouve rassemblée, le nombre de cours offerts en français décline sans arrêt (moins de cinq cours en achat direct en 87/88) (86 participant-e-s dans d'autres programmes de formation en français - achats directs 87-88 - région Ottawa)

fnfcb

-3-

### LES SERVICES NE SERONT PAS ATTEINTS

Nous voulons bien croire que rien ne changera pour la population francophone minoritaire mais nous avons des inquiétudes. La formation professionnelle, ou plutôt la façon dont le gouvernement modifie son implication dans ce dossier, nous tient en alerte. A notre avis le gouvernement canadien est resté sensible à la promotion des langues officielles au pays. Mais la tendance actuelle à remettre le maximum de responsabilités au secteur privé non seulement nous retire immédiatement des services, mais surtout, multiplie les intervenants auxquels il faut recommencer à expliquer la logique d'offrir un service en français. La notion de service survit mal avec celle de profit.

### EN CONCLUSION

La FNFCF représente une ressource importante pour les femmes francophones des provinces hors Québec. Personne, à ce jour, ne s'est préoccupé des effets de l'entente du libre-échange sur la vie des femmes francophones minoritaires. Les minorités ne sont pas souvent consulté, la population en général en plus, quand le temps est venu de prendre de si grosses décisions pour l'avenir d'un pays. Nous connaissons les difficultés de rendre compréhensible et accessible des informations aussi complexes. Par contre nous restons sur notre appétit après avoir lu les documents gouvernementaux.

La FNFCF avec les budgets qu'on accorde habituellement aux organismes à but non-lucratif, conçoit ce travail comme un réel défi. Ce colloque ne tranchera pas la question simpliste pour ou contre le libre-échange. Nous souhaitons plutôt qu'il intéresse suffisamment les femmes pour représenter la première étape de leur implication individuelle ou collective sur cette question.

Ottawa le 22 mars 1988